

MÉTADONNÉES - Délimitation des territoires pour lesquels un arrêté ministériel a été publié le 30 décembre 2019 dans la Gazette officielle du Québec

Description

Cette couche présente la délimitation des territoires pour lesquels un arrêté ministériel a été publié à la Gazette officielle du Québec afin de les soustraire ou de les réintroduire à l'application de la réglementation prévue sur le territoire de la zone d'intervention spéciale (ZIS).

Pour plus d'information sur la cartographie des zones inondables au Québec, consulter les informations disponibles sur le site du Ministère à l'aide du lien suivant : <http://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-inond/zone-intervention-speciale.htm>.

Données

Source : Base de données de la zone d'intervention spéciale (ZIS) Annexe 2 2019 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Projection cartographique : Lambert conique conforme du Québec

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum de 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Polygone

Étendue géographique : Le sud du 52e parallèle du Québec

Fréquence de mise à jour

Aucune

Échelles d'affichage

Les polygones sont visibles à toutes les échelles et n'ont pas d'étiquettes.

Mise en garde

Malgré tous les efforts investis afin d'harmoniser les produits, certaines divergences avec les produits originaux pourraient se produire. Dans ces cas, il est important de se référer à la cartographie originale du Ministère.

La donnée la plus à jour concernant la zone d'intervention spéciale se trouve dans la base de données ZIS_Annexe2_2019.

Informations descriptives – Arrêté ministériel publié le 30 décembre 2019

Description des champs :

- État de la demande

- Date de la publication
- Date de l'acceptation

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à
à cehq.carto@environnement.gouv.qc.ca.
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -
Direction de l'expertise hydrique